

A Angers, le 12 septembre 2016

## **Les 12 centres de formation agricoles publics renouvellent la charte du « Réseau des CFA-CFPPA des Pays de la Loire »**

*Les directeurs des EPLEFPA<sup>1</sup>, des **CFA agricoles et des CFPPA<sup>2</sup>**, en présence du Service régional formation & développement de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire, ont signé, le 8 septembre 2016, le renouvellement pour 3 ans de la charte du Réseau CFA-CFPPA, unissant ainsi leurs compétences au service de la **formation ligérienne, continue et par apprentissage, aux métiers agricoles, de la nature et des territoires.***

Une signature qui réaffirme la volonté des centres de formation de s'engager collectivement en faveur d'un travail de concertation, mutualisation des ressources et d'une communication partagée de **l'enseignement agricole public**, menés depuis 2011. Le réseau CFA-CFPPA permet ainsi d'unir les savoir-faire, mutualiser les compétences, valoriser l'expertise, construire des outils pédagogiques et des dispositifs de formation, au service des entreprises, des collectivités et des individus.

Promouvoir **la diversité des métiers verts, porteurs d'emplois**, tel est l'objectif du Réseau CFA-CFPPA Pays de la Loire, qui offre un large éventail de compétences dans des domaines aussi variés que la **production agricole, l'aménagement paysager, la transformation alimentaire, l'horticulture, les métiers du cheval, la vigne et le vin, le machinisme agricole, l'animation et le tourisme rural, le commerce, la santé animale ou l'aquaculture.**

**L'enseignement agricole est un « enseignement nature et citoyen »**, qui reste mobilisé pour faire vivre au quotidien les valeurs de la République et pour favoriser le développement de l'agro-écologie grâce au plan d'action « Enseigner à produire autrement ». Les équipes pédagogiques ont ainsi la possibilité de mobiliser les exploitations et les ateliers technologiques présents dans les établissements pour mettre en œuvre des projets concrets, premières étapes dans le parcours professionnel des apprenants.

**En apprentissage**, 5 CFA et plusieurs antennes réparties sur l'ensemble du territoire ligérien, permettent aux jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier de parcours diplômants multi filières, du CAP au diplôme d'ingénieur. Se former tout en travaillant, tel est l'atout majeur de cette modalité de formation. Très directement impliqué dans le plan de relance de l'apprentissage initié par le Conseil régional, le réseau compte environ **1500 apprentis**, soit 55% des apprentis des filières agricoles de la région.

**En formation continue**, 7 CFPPA proposent des formations longues, diplômantes ou certifiantes, sources de débouchés professionnels mais aussi des formations courtes, valeurs ajoutées à un savoir-faire. Ces formations peuvent être en alternance, continues ou encore ouvertes et à distance. Les CFPPA développent aussi une ingénierie de formation professionnelle pour s'adapter aux évolutions des métiers et répondre aux besoins des personnes formées par des parcours individualisés. Ils sont ainsi en mesure de répondre très directement aux besoins de formation et de qualification des demandeurs d'emplois et des entreprises.

<sup>1</sup> Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

<sup>2</sup> Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Ainsi, les 12 centres de formation professionnelle agricoles unissent leurs efforts pour construire des dispositifs de formation répondant aux besoins de proximité, selon différentes modalités :

- En Mayenne : le CFPPA de Laval et le CFA agricole de la Mayenne
- En Loire Atlantique : le CFPPA et le CFA Nantes Terre Atlantique à St Herblain, Nozay, Guérande
- En Sarthe : le CFPPA et le CFA La Germinière au Mans
- En Maine et Loire : le CFPPA de Segré, le CFPPA d'Angers-Le Fresne, le CFPPA et le CFA agricole 49 Edgard Pisani à Montreuil-Bellay
- En Vendée : le CFPPA et le CFA Nature à La Roche sur Yon

S'insérer dans la vie professionnelle, se réorienter, évaluer ses acquis et son expérience, créer sa propre activité, autant de projets que les CFA et CFPPA accompagnent au quotidien, en apportant une **réponse individualisée aux besoins** de chacun.

Professionaliser les salariés des entreprises et les agents des collectivités, accompagner le transfert des compétences des personnels expérimentés vers les plus jeunes, apporter un appui aux entreprises dans leur gestion prévisionnelle des emplois et compétences sont autant de missions des CFA et CFPPA.

**Pour « l'enseignement agricole 100% nature », les métiers du vivant sont porteurs d'avenir.**

Le réseau des CFA-CFPPA Pays de la Loire en chiffres :

- 1500 apprentis par an
- Près de 4000 stagiaires en formation continue
- 320 salariés en équivalent temps plein

Plus d'informations sur : [www.formation-agricole-paysdelaloire.fr](http://www.formation-agricole-paysdelaloire.fr)

**Contact presse :**

Evelyne Foucher, Animatrice du Réseau des CFA-CFPPA Pays de la Loire  
Tél. : 02 41 68 98 70      E-Mail : [evelyne.foucher-benard@educagri.fr](mailto:evelyne.foucher-benard@educagri.fr)



*Les représentants du Réseau des CFA-CFPPA Pays de la Loire et de la DRAAF à l'heure de la signature officielle de la Charte du réseau.*